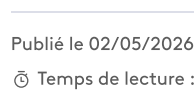


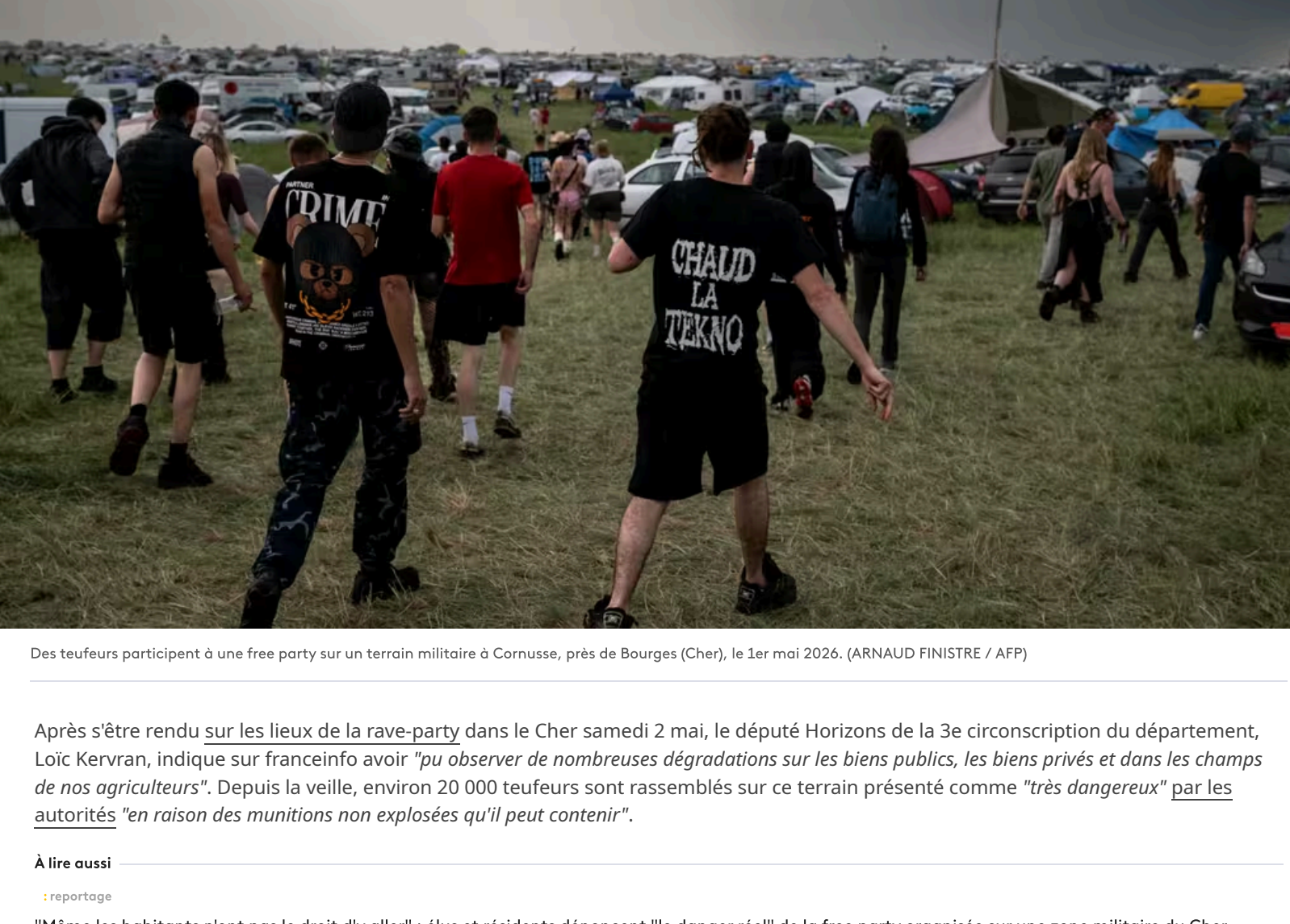
Free party dans le Cher : "De nombreuses dégradations" sur des biens et dans des champs, déplore le député Horizons Loïc Kervran

"Il y a des tentes plantées dans des champs semés, on a énormément de passage de gens à pied, parfois même en véhicule, dans ces champs semés", se désole le député, samedi sur franceinfo. Depuis vendredi, environ 20 000 personnes sont rassemblées sur un terrain militaire pour faire la fête.

lire plus tard 774 commentaires



Publié le 02/05/2026 18:20
Temps de lecture : 1min



Des teufeurs participent à une free party sur un terrain militaire à Cornusse, près de Bourges (Cher), le 1er mai 2026. (ARNAUD FINISTRE / AFP)

Après s'être rendu sur les lieux de la rave-party dans le Cher samedi 2 mai, le député Horizons de la 3e circonscription du département, Loïc Kervran, indique sur franceinfo avoir "pu observer de nombreuses dégradations sur les biens publics, les biens privés et dans les champs de nos agriculteurs". Depuis la veille, environ 20 000 teufeurs sont rassemblés sur ce terrain présenté comme "très dangereux" par les autorités "en raison des munitions non explosées qu'il peut contenir".

reportage
"Même les habitants n'ont pas le droit d'y aller" : élus et résidents dénoncent "le danger réel" de la free party organisée sur une zone militaire du Cher

"Malheureusement, j'ai pu voir ce matin la détresse des agriculteurs", rapporte Loïc Kervran, aussi vice-président de la commission défense de l'Assemblée nationale. "Il y a des tentes plantées dans des champs semés, on a énormément de passage de gens à pied, parfois même en véhicule, dans ces champs semés, poursuit-il. On aura des dégâts sur les champs et les exploitations agricoles."

La gendarmerie "dépassée"

Selon le député Horizons, "le sentiment qui domine est celui de l'incompréhension face à l'ampleur" de cette free party. "La gendarmerie a été dépassée par un phénomène de nombre et des individus très agressifs, qui ont forcé les barrages de gendarmerie", selon le député. "En face, les gendarmes n'étaient pas assez nombreux et insuffisamment équipés."

"On ne peut pas laisser de tels actes impunis", lance Loïc Kervran. Le député soutient la proposition de loi sur la "pénalisation de l'organisation de rave-party" de sa consœur Laetitia Saint-Paul. Ce texte vise à "combler un vide juridique" autour de ces fêtes. "L'événement dans le Cher montre à quel point nous avons besoin de renforcer la législation", conclut Loïc Kervran.

774 commentaires partager



La Quotidienne Société
Retrouvez tous les jours à 17h30 notre sélection de contenus "société"
tous les jours à 17h30
s'inscrire à la newsletter

les mots-clés associés à cet article

- Faits-divers
- France
- Société

contenus sponsorisés

Découvrez l'application franceinfo

- Toute l'actu en direct et en continu, où et quand vous voulez.
- Sauvegardez vos articles à lire plus tard
- Recevez les alertes uniquement sur ce qui vous intéresse

Télécharger l'application

toute l'actu dès 7h30

Votre adresse e-mail

s'inscrire

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous adresser des newsletters. Pour exercer vos droits, contactez-nous.

Notre politique de confidentialité

- le live
- direct tv
- direct radio

Retrouvez aussi

- La météo
- Les jeux

- Politique de confidentialité
- CGU et mentions légales
- Gérer mes traceurs
- Plan du site
- Plan du site recherche
- Qui sommes-nous ?
- Nous contacter
- Accessibilité (partiellement conforme)
- Charte déontologique
- Charte du Live
- Assistant vocal
- Devenir annonceur
- Recrutement